Communiqué de presse

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE D'EXCELLENTS RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

BROOKFIELD, Nouvelles, 4 novembre 2026 (GLOBE NEWSWIRE) – Brookfield Renewable Partners L.P. (**NYSE : BEP; TSX : BEP.UN**) (« **Brookfield Renewable Partners** », « **BEP** ») annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre clos le 30 septembre 2026.

« Nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos initiatives stratégiques, ce qui nous a permis de produire d'excellents résultats et de réaliser des progrès au chapitre de nos plans de croissance. Nous avons conclu avec succès les acquisitions de Boralex et d'Aypa, ajoutant des plateformes d'énergie renouvelable et de stockage par batteries de premier plan sur des marchés stratégiques, et renforçant notre position de chef de file mondial des solutions énergétiques », a déclaré Connor Teskey, chef de la direction d'Énergie Brookfield.

Il a ajouté : « Nous avons poursuivi l'expansion de notre programme de recyclage de capitaux en concluant depuis la clôture du deuxième trimestre des ventes qui dégageront un produit d'environ 2,8 milliards $ (montant net d'environ 850 millions $ pour Énergie Brookfield) moyennant des rendements avantageux. Comme nous l'avons démontré au cours des derniers trimestres, nos capacités de développement de premier ordre et notre programme en cours de recyclage d'actifs constituent une source de bénéfices supplémentaires et récurrents d'envergure pour notre entreprise qui continueront de croître au fil du temps. Notre vaste parc diversifié d'actifs en exploitation, notre capacité à saisir des occasions d'investissement attrayantes et notre modèle de financement diversifié nous permettent de tirer parti de la demande croissante d'électricité à grande échelle et de générer de la valeur à long terme pour nos investisseurs. »

	Trimestres clos les 30 septembre		**Périodes de 12 mois closes les 30 septembre**	
En millions $ US (sauf les montants par part), non audité	**2026**	2025	**2026**	2025
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	**(314) $**	(120) $	**(346) $**	(438) $
– par part de société en commandite[1]	**(0,52)**	(0,23)	**(0,75)**	(0,87)
Fonds provenant des activités[2]	**346**	302	**1 488**	1 292
– par part[2, 3]	**0,51**	0,46	**2,18**	1,95

Énergie Brookfield a affiché des fonds provenant des activités pour le troisième trimestre de 346 millions $, ou 0,51 $ par part, soit une augmentation de 15 % ou 11 % par part sur 12 mois. Cette augmentation fait foi de l'excellent rendement de notre parc en exploitation, de l'apport de nos initiatives de recyclage d'actifs et de la croissance des activités de développement. Au cours des 12 derniers mois, Énergie Brookfield a enregistré des fonds provenant des activités de 1 488 millions $, ou 2,18 $ par part, soit une augmentation de 15 %, ou 12 % par part, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie et des autres charges, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 s'est élevée à 314 millions $.

Solide rendement financier

Nous continuons à produire de solides résultats financiers, notamment grâce à nos flux de trésorerie contractuels à long terme, à nos produits liés à l'inflation, à nos marges d'exploitation élevées et à la croissance de nos activités de développement et de recyclage de capitaux. La nature des flux de trésorerie d'exploitation que nous générons permet à nos activités de bénéficier de taux d'inflation raisonnables, alors que notre dette, principalement à taux fixe et à long terme, protège notre entreprise contre les hausses de taux d'intérêt.

- Les fonds provenant des activités de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 214 millions $. Ce résultat est attribuable aux profits découlant de la vente de notre participation restante de 25 % dans notre portefeuille hydroélectrique dans le Maine et de la vente de centrales au fil de l'eau de notre entreprise Isagen en Colombie. Le caractère diversifié de notre parc et les profits que nous avons réalisés ont contribué à compenser la faiblesse des apports hydrologiques en Ontario et en Colombie. Les résultats d'Isagen ont subi l'incidence des conditions de sécheresse attribuables au phénomène El Niño; cependant, nous estimons que ces conditions se révéleront temporaires et qu'elles se normaliseront pour se rapprocher prochainement des moyennes à long terme.
- Les fonds provenant des activités de nos secteurs éolien et solaire se sont établis à 243 millions $, grâce à la mise en service de capacités d'une puissance inédite au cours des 12 derniers mois et aux profits réalisés à la clôture de la vente d'actifs à Northview Energy.
- Les fonds provenant des activités de nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables se sont établis à 54 millions $, grâce à l'apport de nos activités de développement et à l'excellent rendement de Westinghouse. Depuis le début de l'exercice, le BAIIA ajusté des centrales en exploitation de Westinghouse a augmenté de plus de 20 %, ce qui illustre la poursuite de la vigueur du secteur de l'énergie nucléaire, alors que l'entreprise continue de veiller à l'avancement de projets de développement de nouveaux réacteurs AP1000.

Nous continuons à concrétiser nos priorités de croissance et avons investi ou engagé des capitaux d'environ 3 milliards $ (montant net d'environ 700 millions $ pour Énergie Brookfield) au cours du trimestre, notamment par la conclusion de l'acquisition de Boralex. Après la clôture du trimestre, nous avons également conclu l'acquisition d'Aypa précédemment annoncée, qui renforce nos capacités de stockage par batteries et améliore les solutions que nous pouvons offrir à nos clients.

- Au cours du trimestre, nous avons conclu l'acquisition de Boralex, une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan sur des marchés stratégiques, pour une contrepartie de 1,9 milliard $ (montant net d'environ 485 millions $ pour Énergie Brookfield). Depuis l'annonce de la transaction, nous avons collaboré étroitement avec l'équipe de Boralex à l'avancement de nos initiatives stratégiques, à la progression de nos plans de création de valeur et au positionnement de l'entreprise en vue de sa prochaine étape de croissance.
- Après la clôture du trimestre, nous avons conclu l'acquisition d'Aypa, la plus importante plateforme de stockage par batteries indépendante d'Amérique du Nord, pour une contrepartie d'environ 3 milliards $ (montant net d'environ 420 millions $ pour Énergie Brookfield). L'acquisition renforce nos capacités de stockage de premier plan et cimente notre position à titre de partenaire de choix des plus grands acheteurs d'électricité du monde. Le stockage par batteries devient une composante de plus en plus importante du panier énergétique, car il permet le déploiement à grande échelle de capacités de production d'énergie renouvelable à faible coût et à commercialisation rapide et de services essentiels de stabilisation des réseaux.
- Le trimestre a également été marqué par la conclusion d'un accord-cadre stratégique entre le gouvernement fédéral des États-Unis, la République de Corée et Westinghouse, qui prévoit la fourniture par la République de Corée d'un financement de 120 milliards $ pour la construction de huit grands réacteurs nucléaires aux États-Unis, notamment six réacteurs AP1000 de Westinghouse et deux réacteurs APR1400. Westinghouse fournira des services de conception, d'ingénierie et d'approvisionnement pour les réacteurs AP1000, ainsi que des services d'entretien et de fourniture de carburant à long terme après leur mise en service. En ce qui concerne les deux réacteurs APR1400, Westinghouse percevra des droits de licence en amont et réalisera d'importants travaux tant au moment de la construction qu'en période d'exploitation. Cet engagement devrait donner lieu à une importante croissance pour Westinghouse tout en contribuant au rétablissement de la chaîne d'approvisionnement du secteur nucléaire des États-Unis et à la prochaine étape de déploiement du nucléaire.

- Au cours du trimestre, nous avons mis en service avec succès une nouvelle capacité d'environ 2 500 mégawatts, qui porte notre capacité nouvellement construite depuis le début de l'exercice à environ 5 600 mégawatts. Nous prévoyons toujours intensifier nos activités de construction de nouveaux projets pouvant atteindre environ 10 000 mégawatts par année en 2027 et environ 11 000 mégawatts d'ici 2028.
- Nous avons conclu des conventions d'achat d'électricité (« CAÉ ») visant des projets en développement d'une puissance d'environ 1 600 mégawatts au sein de notre portefeuille de projets à un stade avancé, ce qui permet de réduire les risques associés à notre croissance et à nos flux de trésorerie futurs. De plus, nous continuons à renégocier les contrats visant notre parc existant à des prix intéressants, y compris la conclusion de deux CAÉ de 10 ans à un tarif d'environ 95 $/MWh visant une centrale hydroélectrique aux États-Unis avec des clients commerciaux et du secteur des services publics de première qualité, ce qui témoigne de la forte demande d'énergie de base propre.

Nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie de recyclage de capitaux, qui a généré un produit attendu d'environ 2,8 milliards $ (montant net d'environ 850 millions $ pour Énergie Brookfield) provenant de transactions conclues depuis la clôture du deuxième trimestre qui ont dégagé des rendements considérables.

- Nous avons conclu la vente de la participation restante de 25 % dans un portefeuille hydroélectrique situé dans le Maine aux États-Unis et conclu la vente, à Northview Energy, du tiers restant dans le portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 2 100 mégawatts. De plus, nous avons clôturé, dans le cadre de deux transactions, la vente de certaines petites centrales hydroélectriques et de petits actifs solaires de notre entreprise Isagen en Colombie. Au total, la vente de ces actifs a dégagé un produit de 1,4 milliard $ (montant net d'environ 500 millions $ pour Énergie Brookfield). Ces ventes ont permis de concrétiser les profits réalisés par nos activités de développement et de créer de la valeur à l'échelle de nos actifs, qui ont généré des rendements solides et des capitaux hautement relutifs aux fins du financement de la croissance.
- Notre investissement dans Avaada, l'une de nos plateformes en Inde, a été monétisé pour un produit d'environ 570 millions $ (montant net d'environ 125 millions $ pour Énergie Brookfield). À l'origine, en 2023, nous avions réalisé un investissement structuré dans Avaada visant à soutenir sa croissance et nous nous en sommes départis moyennant un rendement avantageux, correspondant à la limite supérieure de la fourchette de rendements prévue. Il s'agit d'une importante réalisation en Inde, où nous observons toujours la présence de possibilités intéressantes d'investir des capitaux en profitant de la solide dynamique des marchés.

À la fin du trimestre, nous avions des liquidités disponibles de plus de 5 milliards $; nous avons continué de renforcer notre bilan en obtenant des financements de 10 milliards $ au cours du trimestre.

- Notre accès à différentes sources de financement d'envergure demeure un avantage concurrentiel notable qui nous procure la souplesse requise pour financer notre portefeuille de projets en développement et saisir des possibilités de croissance attrayantes. Nos activités sont largement à l'abri de la hausse récente des taux d'intérêt, étant donné que la quasi-totalité de notre dette au prorata est assortie de taux fixes.
- Nos activités de financement ont été marquées par la plus importante émission de billets à moyen terme à ce jour, qui nous a permis de mobiliser 750 millions $ CA dans le cadre d'une émission d'obligations vertes en deux tranches : des billets à 10 ans d'un montant en capital de 400 millions $ CA à un taux de 4,95 % et des billets à 5 ans d'un montant en capital de 350 millions $ CA à un taux de 4,26 %. La forte demande des investisseurs nous a permis d'accroître la taille du placement et de fixer le prix dans le bas de la fourchette attendue, à des taux en deçà de ceux de nos billets existants d'une durée comparable, ce qui révèle l'ampleur de la demande pour nos titres de créance et atteste de notre capacité à accéder à des capitaux de manière efficace et selon des modalités attrayantes.
- Nous poursuivons la renégociation de contrats visant un portefeuille de centrales hydroélectriques en Ontario d'une puissance de 800 mégawatts avec l'exploitant du réseau provincial, plus précisément de CAÉ liées à l'inflation de 20 ans. Ces conventions, que nous prévoyons signer avant la fin de l'exercice, devraient générer des flux de trésorerie à long terme et libérer des capitaux significatifs grâce aux financements additionnels que nous cherchons à nous procurer en parallèle pour financer la croissance.

Nous poursuivons la simplification de la structure organisationnelle d'Énergie Brookfield pour en faire une seule société cotée.

- En octobre, les investisseurs de BEPC ont approuvé la proposition visant à simplifier notre structure. Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation d'au moins les deux tiers des investisseurs de BEP. Le soutien des investisseurs de BEP s'est avéré extrêmement positif, 99,7 % de ceux qui ont voté ayant approuvé la transaction. Par ailleurs, deux agences de conseils en vote par procuration de premier plan recommandent aux porteurs de parts de voter en faveur de la simplification.
- Notre objectif est d'obtenir le nombre de votes requis au cours des prochaines semaines et de clôturer la transaction au quatrième trimestre de 2026.

Déclaration de distribution

À la suite de notre simplification organisationnelle, nous prévoyons déclarer un dividende trimestriel de 0,392 $ par action, qui sera versé le 31 décembre 2026. La date de déclaration et la date d'inscription seront annoncées en même temps que la date prévue de réalisation de la simplification organisationnelle. Dans l'avenir, nous prévoyons verser un dividende annuel de 1,568 $ par action, dans la continuité de la distribution et du dividende versés actuellement sur les actions échangeables de BEP et de BEPC.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées de BEP ont également été déclarés.

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du troisième trimestre de 2026 d'Énergie Brookfield ainsi que ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield.

Pour participer à la conférence téléphonique qui aura lieu le 4 novembre 2026 à 9 h (HE), veuillez vous inscrire à l'adresse https://register-conf.media-server.com/register/BI41959a25b6494a49ae2d39c040a7a027.

Après l'inscription, vous recevrez par courriel un numéro à composer et un numéro d'identification unique. La conférence téléphonique sera également diffusée en direct à l'adresse https://edge.media-server.com/mmc/p/ru64zbyu/.

Énergie Brookfield

Énergie Brookfield exploite l'une des plus importantes plateformes cotées en Bourse d'énergie renouvelable et de solutions durables du monde. Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable comprend des centrales hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de production décentralisée et de stockage, et nos actifs de solutions durables comprennent notre participation dans une entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale et un portefeuille de placements dans le captage et le stockage de carbone, la production de gaz naturel renouvelable de source agricole, le recyclage de matériaux et la production d'électrocarburants, entre autres.

Les investisseurs peuvent investir dans le portefeuille par l'intermédiaire de Brookfield Renewable Partners L.P. (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN), société en commandite des Bermudes, ou de Brookfield Renewable Corporation (NYSE, TSX : BEPC), société canadienne. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse https://bep.brookfield.com. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société phare cotée d'énergie de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs établi à New York ayant des actifs sous gestion de plus de 1 billion $.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse https://bep.brookfield.com, sur le site Web de la SEC, à l'adresse http://www.sec.gov et sur le site SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca/accueil. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées :

Relations avec les médias :

Marie Fuller

Vice-présidente principale, Communications

+44 (0)2074 088 375

marie.fuller@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Alex Jackson

Vice-président, Relations avec les investisseurs

(647) 484-8525

alexander.jackson@brookfield.com

Brookfield Renewable Partners L.P.
États consolidés de la situation financière

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux 30 septembre 2026		31 décembre 2025	
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2 657 $**		2 093 $	
Créances clients et autres actifs financiers[4]	**11 295**		8 458	
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**4 621**		4 087	
Immobilisations corporelles à la juste valeur et goodwill	**82 170**		76 475	
Actifs d'impôt différé et autres actifs[5]	**4 601**		7 588	
Total de l'actif	**105 344 $**		98 701 $	
Passif				
Emprunts de la société mère[6]	**5 363 $**		3 686 $	
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement[7]	**37 016**		31 206	
Dettes fournisseurs et autres passifs[8]	**15 138**		19 440	
Passifs d'impôt différé	**9 979**		9 395	
Capitaux propres				
Participations ne donnant pas le contrôle				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	**27 070 $**		24 164 $	
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	**51**		52	
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	**2 516**		2 524	
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	**2 367**		2 330	
Actions privilégiées	**544**		563	
Billets subordonnés perpétuels	**737**		737	
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	**647**		634	
Capitaux propres des commanditaires	**3 916**	**37 848**	3 970	34 974
Total du passif et des capitaux propres		**105 344 $**		98 701 $

Brookfield Renewable Partners L.P.

Comptes consolidés des résultats d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2026	2025	**2026**	2025
Produits	**1 780 $**	1 596 $	**5 004 $**	4 868 $
Autres produits	**75**	319	**459**	551
Coûts d'exploitation directs[9]	**(1 013)**	(721)	**(2 575)**	(2 095)
Coûts de service de gestion	**(63)**	(57)	**(213)**	(162)
Charge d'intérêts	**(707)**	(586)	**(2 004)**	(1 819)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(10)**	(10)	**56**	(83)
Profit de change et sur les instruments financiers	**597**	66	**821**	570
Charge d'amortissement	**(587)**	(611)	**(1 693)**	(1 803)
Divers	**(436)**	(20)	**(841)**	(342)
(Charge) recouvrement d'impôt				
Exigible	**(80)**	—	**(46)**	57
Différé	**84**	66	**90**	292
Résultat net	**(360) $**	42 $	**(942) $**	34 $
Résultat net attribuable aux actions privilégiées, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales en exploitation	**(46) $**	162 $	**(186) $**	463 $
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	**(314)**	(120)	**(756)**	(429)
Perte de base et diluée par part de société en commandite	**(0,52) $**	(0,23) $	**(1,29) $**	(0,81) $

Brookfield Renewable Partners L.P.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2026	2025	**2026**	2025
Activités d'exploitation				
Résultat net	**(360) $**	42 $	**(942) $**	34 $
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Charge d'amortissement	**587**	611	**1 693**	1 803
Profit latent de change et sur les instruments financiers	**(611)**	(89)	**(844)**	(578)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**10**	10	**(56)**	83
Recouvrement d'impôt différé	**(84)**	(66)	**(90)**	(292)
Autres éléments sans effet de trésorerie	**536**	(134)	**877**	41
	78	374	**638**	1 091
Variation nette des soldes du fonds de roulement et autres[10]	**274**	12	**391**	61
	352	386	**1 029**	1 152
Activités de financement				
Emprunts nets de la société mère	**538**	—	**897**	200
Facilités de crédit de la société mère, montant net	**(53)**	(169)	**—**	(240)
Emprunts sans recours, papier commercial et emprunts auprès de parties liées, montant net	**2 215**	1 622	**1 764**	6 283
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, montant net	**2 759**	55	**5 618**	1 884
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes, montant net	**—**	—	**36**	(34)
Émission de titres de capitaux propres privilégiés et frais connexes, montant net	**—**	—	**13**	—
Distributions versées et remboursement de capital :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	**(1 333)**	(314)	**(2 918)**	(1 587)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	**(307)**	(287)	**(928)**	(851)
	3 819	907	**4 482**	5 655
Activités d'investissement				
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	**(2 813)**	—	**(2 813)**	(4 429)
Investissement dans les immobilisations corporelles	**(1 908)**	(1 755)	**(4 492)**	(4 779)
Cession d'entreprises associées et d'autres actifs	**1 479**	624	**2 811**	1 347
Liquidités soumises à restrictions et autres	**(215)**	(51)	**(364)**	(178)
	(3 457)	(1 182)	**(4 858)**	(8 039)
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Augmentation (diminution)	**714**	111	**653**	(1 232)
(Perte) profit de change sur la trésorerie	**(8)**	—	**(8)**	121
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	**(20)**	(83)	**(81)**	(89)
Solde au début de la période	**1 971**	1 907	**2 093**	3 135
Solde à la fin de la période	**2 657 $**	1 935 $	**2 657 $**	1 935 $

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les trimestres clos les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle d'énergies renouvelables		Production MLT d'énergies renouvelables		Produits		BAIIA ajusté[2]		Fonds provenant des activités[2]	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
Hydroélectricité	**3 765**	3 577	**4 826**	4 341	**491 $**	345 $	**375 $**	205 $	**214 $**	119 $
Énergie éolienne	**1 752**	1 668	**1 932**	1 970	**128**	116	**95**	89	**56**	47
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	**1 368**	1 522	**1 600**	1 832	**146**	174	**225**	172	**187**	130
Énergie décentralisée et stockage	**311**	419	**187**	386	**48**	68	**41**	101	**31**	89
Solutions durables	**—**	—	**—**	—	**155**	123	**29**	47	**23**	38
Siège social	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**(12)**	15	**(165)**	(121)
Total	**7 196**	7 186	**8 545**	8 529	**968 $**	826 $	**753 $**	629 $	**346 $**	302 $

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES PÉRIODES DE 12 MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle d'énergies renouvelables		Production MLT d'énergies renouvelables		Produits		BAIIA ajusté[2]		Fonds provenant des activités[2]	
	2026	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025
Hydroélectricité	**18 986**	17 820	**21 882**	19 732	**1 911 $**	1 528 $	**1 460 $**	946 $	**880 $**	573 $
Énergie éolienne	**8 374**	8 471	**9 396**	9 533	**598**	599	**483**	609	**311**	431
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	**4 728**	4 548	**5 588**	5 436	**453**	454	**630**	501	**481**	363
Énergie décentralisée et stockage	**1 127**	1 427	**754**	1 262	**209**	238	**349**	317	**305**	270
Solutions durables	**—**	—	**—**	—	**639**	575	**166**	201	**134**	162
Siège social	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**(4)**	(2)	**(623)**	(507)
Total	**33 215**	32 266	**37 620**	35 963	**3 810 $**	3 394 $	**3 084 $**	2 572 $	**1 488 $**	1 292 $

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 :

(EN MILLIONS)	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	(205) $	(149) $	(5) $	52 $	54 $	(107) $	(360) $
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	177	239	109	62	—	—	587
(Recouvrement) charge d'impôt différé Perte	(12)	15	(71)	(4)	1	(13)	(84)
(profit) de change et sur les instruments financiers	70	(194)	(326)	(82)	(37)	(28)	(597)
Divers[11]	214	120	445	22	2	7	810
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	63	63
Charge d'intérêts	284	149	147	61	—	66	707
Charge d'impôt exigible	4	5	59	12	—	—	80
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle[12]	(157)	(90)	(133)	(82)	9	—	(453)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	375 $	95 $	225 $	41 $	29 $	(12) $	753 $

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	54 $	(124) $	76 $	109 $	43 $	(116) $	42 $
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	164	218	143	75	11	—	611
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(17)	75	(88)	(28)	—	(8)	(66)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	28	(15)	25	(71)	(49)	16	(66)
Divers[11]	2	(51)	(66)	46	17	2	(50)
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	57	57
Charge d'intérêts	180	136	144	61	1	64	586
Recouvrement (charge) d'impôt exigible	(4)	1	11	(9)	1	—	—
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle[12]	(202)	(151)	(73)	(82)	23	—	(485)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	205 $	89 $	172 $	101 $	47 $	15 $	629 $

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS (suite)

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2026 :

(EN MILLIONS)	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	(136) $	(642) $	(310) $	361 $	983 $	(520) $	(264) $
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	703	865	506	232	9	—	2 315
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(23)	(75)	(112)	113	4	(70)	(163)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	91	(410)	(761)	(288)	(285)	(32)	(1 685)
Divers[11]	535	520	1 108	559	(582)	70	2 210
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	274	274
Charge d'intérêts	991	653	548	175	2	273	2 642
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	84	18	96	(344)	(1)	1	(146)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle[12]	(785)	(446)	(445)	(459)	36	—	(2 099)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	1 460 $	483 $	630 $	349 $	166 $	(4) $	3 084 $

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	263 $	275 $	(326) $	229 $	219 $	(438) $	222 $
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	651	847	507	238	37	—	2 280
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(31)	(139)	(131)	1	5	(46)	(341)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(9)	(435)	(207)	(166)	(227)	16	(1 028)
Divers[11]	56	186	522	186	61	34	1 045
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	209	209
Charge d'intérêts	749	662	487	201	7	222	2 328
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	50	(16)	—	(259)	1	1	(223)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle[12]	(783)	(771)	(351)	(113)	98	—	(1 920)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	946 $	609 $	501 $	317 $	201 $	(2) $	2 572 $

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS ou des données financières les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités :

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de 12 mois	
	2026	2025	**2026**	2025
Résultat net	**(360) $**	42 $	**(264) $**	222 $
Ajouter ou déduire les éléments suivants :				
Charge d'amortissement	**587**	611	**2 315**	2 280
Recouvrement d'impôt différé	**(84)**	(66)	**(163)**	(341)
Profit de change et sur les instruments financiers	**(597)**	(66)	**(1 685)**	(1 028)
Divers[13]	**810**	(50)	**2 210**	1 045
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle[14]	**(10)**	(169)	**(925)**	(886)
Fonds provenant des activités	**346 $**	302 $	**1 488 $**	1 292 $

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS ou des données financières les plus directement comparables. Le résultat net par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part :

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de 12 mois	
	2026	2025	**2026**	2025
Perte nette par part de société en commandite[1]	**(0,52) $**	(0,23) $	**(0,75) $**	(0,87) $
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	**0,40**	0,43	**1,62**	1,70
Recouvrement d'impôt différé	**(0,07)**	(0,16)	**(0,31)**	(0,37)
Profit de change et sur les instruments financiers	**(0,06)**	(0,04)	**(0,30)**	(0,30)
Divers[15]	**0,76**	0,46	**1,90**	1,79
Fonds provenant des activités par part[3]	**0,51 $**	0,46 $	**2,18 $**	1,95 $

Communiqué de presse

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

À la suite de la simplification de notre structure organisationnelle, nous prévoyons déclarer un dividende trimestriel d'un montant de 0,392 $ par action qui sera versé le 31 décembre 2026. La date de la déclaration et la date d'inscription du dividende seront annoncées en même temps que la date prévue de réalisation de la simplification de notre structure organisationnelle. Dans l'avenir, nous prévoyons verser un dividende annuel de 1,568 $ par action, dans la continuité de la distribution et du dividende versés actuellement sur les actions échangeables de BEP et de BEPC.

Les actions de BEPC sont structurées de sorte qu'elles sont économiquement équivalentes aux parts de société en commandite sans droit de vote de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP » ou la « société en commandite ») (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN). Nous sommes d'avis que l'équivalence économique est réalisée au moyen de dividendes et de distributions identiques sur les actions et les parts de société en commandite de BEP et du fait que chaque action est échangeable au gré du porteur, en tout temps, contre une part de société en commandite de BEP. Étant donné l'équivalence économique, nous nous attendons à ce que le cours des actions soit grandement influencé par le cours du marché des parts de société en commandite de BEP et par le rendement combiné global de nos activités et de celles de BEP. En plus d'étudier attentivement les informations financières déclarées dans le présent communiqué de presse, les actionnaires devraient évaluer attentivement les documents d'information continue de BEP, qui sont accessibles en ligne dans EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca/accueil.

	Trimestres clos les 30 septembre		**Périodes de neuf mois closes les 30 septembre**	
En millions $ US, non audité	**2026**	2025	**2026**	2025
Informations financières choisies				
Résultat net attribuable à la société en commandite	**2 337 $**	(233) $	**(639) $**	(1 638) $
Fonds provenant des activités[2]	**251**	171	**721**	508

BEPC a généré des fonds provenant des activités de 251 millions $ pour le trimestre clos le 30 septembre 2026, comparativement à 171 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, de la réévaluation des actions classées à titre de passifs financiers et des autres éléments sans effet de trésorerie, notre résultat net attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 s'est établi à 2 337 millions $ par rapport à une perte nette de 233 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Après ajustement pour exclure la réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables, la perte nette attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 30 septembre 2026 s'est élevée à 203 millions $ par rapport à une perte de 108 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le 14 octobre 2026, les actionnaires de BEPC ont voté en faveur de la résolution approuvant la proposition de simplifier la structure organisationnelle. La réalisation de la simplification demeure tributaire de l'obtention de l'approbation des porteurs de parts de BEP lors de l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts devant avoir lieu le 30 novembre 2026.

Nous prévoyons que la simplification sera réalisée en report d'impôt pour les investisseurs canadiens et américains et qu'elle sera avantageuse pour tous les porteurs de titres en améliorant la liquidité sur les marchés, en stimulant la demande de la part des fonds indiciels et des FNB, en facilitant l'analyse des investisseurs, en ouvrant la voie aux investisseurs privilégiant une structure organisationnelle traditionnelle et en renforçant la gouvernance.

Brookfield Renewable Corporation
États consolidés de la situation financière

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux 30 septembre 2026		31 décembre 2025	
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**700 $**		682 $
Créances clients et autres actifs financiers[4]		**4 871**		3 230
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		**987**		1 014
Immobilisations corporelles à la juste valeur et goodwill		**39 426**		40 508
Actifs d'impôt différé et autres actifs[5]		**1 807**		833
Total de l'actif		**47 791 $**		46 267 $
Passif				
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement[7]		**15 611 $**		15 264 $
Dettes fournisseurs et autres passifs[8]		**6 213**		4 171
Passifs d'impôt différé		**7 475**		7 339
Actions classées à titre de passifs financiers		**10 623**		10 261
Capitaux propres				
Participations ne donnant pas le contrôle :				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	**8 555 $**		9 305 $	
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	**337**		333	
La société en commandite	**(1 023)**	**7 869**	(406)	9 232
Total du passif et des capitaux propres		**47 791 $**		46 267 $

Brookfield Renewable Corporation
Comptes consolidés de résultat

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2026	2025	**2026**	2025
Produits	**1 143 $**	931 $	**3 102 $**	2 790 $
Autres produits	**49**	85	**207**	147
Coûts d'exploitation directs[9]	**(640)**	(370)	**(1 508)**	(1 091)
Coûts de service de gestion	**(36)**	(26)	**(127)**	(75)
Charge d'intérêts	**(420)**	(398)	**(1 180)**	(1 236)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(17)**	(5)	**(21)**	(6)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	**121**	(5)	**38**	(52)
Charge d'amortissement	**(296)**	(313)	**(891)**	(939)
Divers	**(152)**	(8)	**(200)**	(40)
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables[16]	**2 540**	(125)	**(199)**	(1 178)
(Charge) recouvrement d'impôt				
Exigible	**(21)**	(7)	**(74)**	(55)
Différé	**22**	16	**59**	58
Résultat net	**2 293 $**	(225) $	**(794) $**	(1 677) $
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Participations ne donnant pas le contrôle :				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	**(39)**	8	**(143)**	(39)
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	**(5)**	—	**(12)**	—
La société en commandite	**2 337**	(233)	**(639)**	(1 638)
	2 293 $	(225) $	**(794) $**	(1 677) $

Brookfield Renewable Corporation
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2026	2025	**2026**	2025
Activités d'exploitation				
Résultat net	**2 293 $**	(225) $	**(794) $**	(1 677) $
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Charge d'amortissement	**296**	313	**891**	939
(Profit latent) perte latente de change et sur les instruments financiers	**(122)**	—	**(39)**	9
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**17**	5	**21**	6
Recouvrement d'impôt différé	**(22)**	(16)	**(59)**	(58)
Autres éléments sans effet de trésorerie	**198**	(5)	**231**	52
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables[16]	**(2 540)**	125	**199**	1 178
	120	197	**450**	449
Variation nette des soldes de fonds de roulement et autres[10]	**133**	62	**106**	59
	253	259	**556**	508
Activités de financement				
Emprunts sans recours et emprunts auprès de parties liées, montant net	**467**	79	**376**	304
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net, montant net	**50**	68	**661**	225
Émission d'actions échangeables, montant net	**—**	—	**237**	—
Distributions versées :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**(603)**	(38)	**(1 011)**	(490)
À la société en commandite	**—**	—	**—**	(5)
	(86)	109	**263**	34
Activités d'investissement				
Investissement dans les immobilisations corporelles	**(525)**	(240)	**(997)**	(790)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(17)**	(83)	**(77)**	(124)
Cessions de filiales, d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	**438**	—	**496**	314
Liquidités soumises à restrictions et autres	**(139)**	(65)	**(222)**	(76)
	(243)	(388)	**(800)**	(676)
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
(Diminution) augmentation	**(76)**	(20)	**19**	(134)
(Perte) profit de change sur la trésorerie	**(12)**	4	**(1)**	50
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	**32**	(25)	**—**	(25)
Solde au début de la période	**756**	556	**682**	624
Solde à la fin de la période	**700 $**	515 $	**700 $**	515 $

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et des fonds provenant des activités :

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	**Trimestres**		**Périodes de neuf mois**	
	2026	2025	**2026**	2025
Résultat net	**2 293 $**	(225) $	**(794) $**	(1 677) $
Ajouter ou déduire les éléments suivants :				
Charge d'amortissement	**296**	313	**891**	939
Recouvrement d'impôt différé	**(22)**	(16)	**(59)**	(58)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	**(121)**	5	**(38)**	52
Divers[17]	**368**	(3)	**641**	64
Dividendes versés sur les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les actions échangeables de BRHC[18]	**72**	126	**216**	422
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables[16]	**(2 540)**	125	**199**	1 178
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle[19]	**(95)**	(154)	**(335)**	(412)
Fonds provenant des activités	**251 $**	171 $	**721 $**	508 $

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 *et l'article 21E de la loi américaine* Securities Exchange Act of 1934 *dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine* Private Securities Litigation Reform Act of 1995 *et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille (y compris notre capacité à renégocier les contrats visant certains de nos actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions, de cessions et d'autres transactions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les réorganisations ou d'autres transactions de simplification de la structure organisationnelle, dont la nôtre, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans le présent communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser des transactions et des initiatives stratégiques, dont la transaction de simplification de notre structure organisationnelle; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC les plus récents ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires. Des risques et incertitudes liés à la transaction de simplification de notre structure organisationnelle sont plus amplement décrits dans la circulaire d'information de la direction de BEP et de BEPC datée du 26 août 2026 en lien avec les assemblées extraordinaires de BEP et de BEPC visant à approuver la simplification, qui est accessible en ligne dans les profils de BEP et de BEPC sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca/accueil.*

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Celui-ci est publié à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et qui peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS ou des données financières les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 30 septembre » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » figurant dans notre rapport intermédiaire non audité du troisième trimestre de 2026.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

1) Pour le trimestre clos le 30 septembre 2026, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à 300,2 millions (283,8 millions en 2025). Pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2026, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à 300,9 millions (284,4 millions en 2025).

2) Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

3) Pour le trimestre clos le 30 septembre 2026, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 684,2 millions (661,9 millions en 2025), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2. Le nombre réel de parts en circulation au 30 septembre 2026 s'élevait à 684,2 millions (662,0 millions en 2025). Le nombre moyen de parts en circulation pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2026 s'est établi à 681,6 millions (662,5 millions en 2025), ce qui comprend les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 ainsi que la participation de commandité.

4) Le solde comprend les liquidités soumises à restrictions, les créances clients et autres actifs courants, les actifs liés à des instruments financiers et les montants à recevoir de parties liées inscrits à l'état consolidé de la situation financière.

5) Le solde comprend les actifs d'impôt différé, les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs non courants inscrits à l'état consolidé de la situation financière.

6) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts de la société mère inscrites à l'état consolidé de la situation financière.

7) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts sans recours présentées dans l'état consolidé de la situation financière.

8) Le solde comprend les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les passifs liés à des instruments financiers, les montants à payer à des parties liées, les provisions, les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente et les autres passifs non courants inscrits à l'état consolidé de la situation financière.

9) Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-après.

10) Le solde comprend la variation nette du fonds de roulement, les dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

11) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités, comptabilisés aux postes suivants des états financiers dressés selon les IFRS : i) le poste Divers du compte consolidé de résultat; ii) les éléments comptabilisés dans le Profit de change et sur les instruments financiers dans le compte consolidé de résultat; et iii) les profits et pertes réalisés à la cession comptabilisés dans les Autres produits du compte consolidé de résultat. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement à long terme et les profits et pertes réalisés à la cession de transactions de capitaux propres qui sont inclus dans le BAIIA ajusté.

12) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

13) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

14) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

15) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation des attributs fiscaux de certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités, ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

16) Représente les profits (pertes) sur les actions assorties d'une option d'échange / de rachat qui ont été classées à titre de passifs conformément aux IFRS.

17) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la Société dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

18) Le solde est comptabilisé à titre de charge d'intérêts dans les comptes consolidés de résultat.

19) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société.

20) Toutes les occurrences des termes « capital » ou « capitaux » se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.

21) Les liquidités disponibles de plus de 5,1 milliards $ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2026.